

PLANTES PROTÉGÉES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La callune (Calluna vulgaris)

Blanche ou de toutes les nuances de rose, reconnue par tous et identifiée sous le nom de « bruyère », elle est en fait « la fausse » bruyère, une cousine de celle-ci ! Ce petit arbuste forme de beaux tapis de fleurs en été.

Elle est répandue en Europe et en Asie Mineure. C'est la fleur nationale de la Norvège. En Nouvelle-Zélande, où elle est a été introduite, elle est par contre devenue invasive et représente un danger pour les espèces indigènes.

La callune est une importante source de nourriture pour les moutons et les chevreuils car, vu son feuillage persistant, elle peut être mangée lorsque la neige recouvre le sol et la végétation.

Plante nectarifère par excellence, elle est très utilisée en apiculture : son nectar contient beaucoup de sucre (24%, principalement du saccharose), et chaque fleur produit une moyenne de 0,12 mg de sucre par jour. Le miel de callune est caractérisé par sa texture gélatineuse.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

La callune est un arbrisseau à la base lignifiée : la lignine est une substance qui rend les tissus végétaux imperméables et résistants. Elle est donc plus rigide, plus solide et mieux protégée que d'autres plantes face aux diverses agressions climatiques, parasitaires et microbiennes.

De 30 centimètres à un mètre de hauteur, elle porte de nombreuses branches serrées, dressées et plus ou moins tortueuses.

Ses feuilles sont très petites et en écailles, disposées sur une tige menue. Son feuillage est persistant. Bien que le feuillage d'origine soit vert, les variétés horticoles offrent des coloris très divers : crème, jaune, orange, vert acide, argenté, etc.

Les fleurs sont petites, en forme de clochettes, régulières et regroupées sur de fins épis. En grand nombre sur les parties supérieures des tiges, elles s'épanouissent de juillet à octobre. Leurs coloris varient : pourpre, rose, lilas, violet, parfois très pâle jusqu'au blanc. Une fois fanées, les fleurs deviennent brunes et restent sur les plantes en hiver. Les fruits sont de minuscules capsules velues et grises contenant les semences.





CC Willow



CC Léna Gahéry

MODE DE REPRODUCTION

La callune se reproduit principalement via ses graines très fines, qui peuvent rester vivantes durant de longues périodes (jusqu'à 100 ans !). Elles mûrissent tard dans l'arrière-saison ou en hiver et sont disséminées par le vent.

La reproduction végétative peut également avoir lieu via marcottage : les branches en contact avec le sol prennent racine et forment de nouvelles plantes.

DANS QUELS MILIEUX POUSSE-T-ELLE ?

La callune est répandue sur des sols acides mais bien drainés. Elle aime les climats ensoleillés, secs à humides. On la retrouve dans nos clairières et talus, dès que le sol est acide.

Jadis plus répandues dans le Brabant, les landes à callune sont considérées comme un environnement d'intérêt au niveau européen. Elles sont classées comme milieu à protéger et à restaurer. C'est à ce titre que les gestionnaires de la forêt de Soignes favorisent l'installation de la callune, surtout aux endroits où les conditions de milieu lui sont favorables. Les arbres, les semis et la végétation non désirés ont été retirés ou déplacés. Ensuite, le sol a été « étrépié » sur une faible profondeur, afin de mettre à nu l'humus pur qui contient parfois encore des semences de callune en dormance et qui attendent des conditions favorables pour se développer.

Restaurer le milieu naturel de la lande à callune et à genêts permet de revoir apparaître des espèces végétales et des espèces animales fréquentant ce type de biotope.

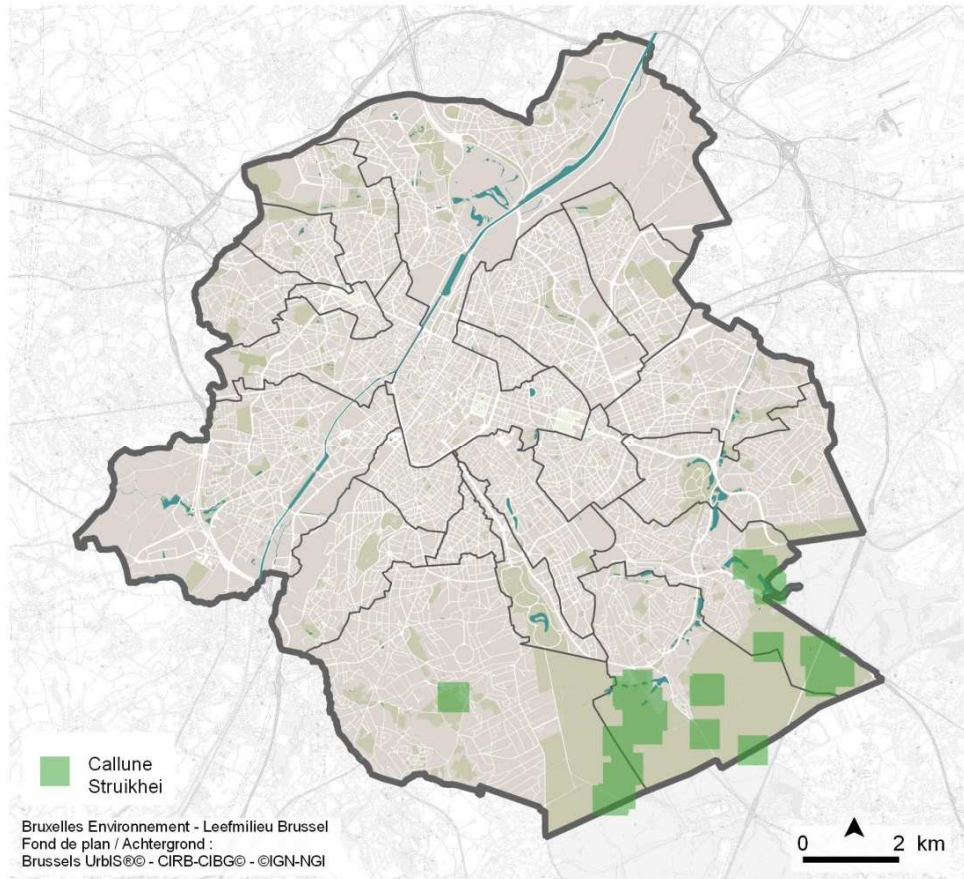
Elle est également très appréciée comme plante ornementale dans les jardins et pour l'aménagement paysager pour des raisons évidentes : ses jolies couleurs, la densité de ses fleurs, la longueur de sa floraison et son feuillage persistant l'hiver.

RÉPARTITION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

La callune est présente en forêt de Soignes et sur quelques zones sablonneuses en périphérie. En Région de Bruxelles-capitale sa présence se limite aux milieux secs car les zones humides sont trop riches et peu acides.



La plante n'est pas très répandue car son habitat particulier a été fortement réduit dans le Brabant. Ses milieux de prédilection, caractérisés par un sol pauvre, pas trop ombragé, ont progressivement disparu suite à l'urbanisation des plateaux bruxellois et brabançons.



LA PETITE HISTOIRE

Son nom « calluna » provient du mot grec « callunèin » qui signifie balayer : les rameaux de la callune servaient autrefois à fabriquer des balais.

Jadis, la callune était associée à la magie blanche. C'est une plante protectrice et d'augure. Dans les landes bretonnes, elle éloigne les esprits fantomatiques. En Écosse, si une jeune fille trouve un brin de bruyère blanche, elle est sûre de se marier dans l'année.

La callune est un ingrédient du « gruit », un mélange d'arômes utilisé dans le brassage de la bière au Moyen Âge. De nos jours, son utilisation pour la bière est soigneusement réglementée : la callune doit être scrupuleusement nettoyée avant le brassage, car le dessous des feuilles peut contenir un produit intoxicant et hallucinogène.



Le sommet de son inflorescence (groupe de fleurs) a des propriétés thérapeutiques : diurétiques, dépuratives et antiseptiques. En décoction alcoolisée, elle soigne les rhumatismes, tandis qu'en compresses, elle soigne les vergetures.

PRESERVATION DES ESPECES

Contexte européen

Deux directives européennes visent à préserver la biodiversité en Europe. On y trouve une information précise (listes) sur les différents types d'habitats et d'espèces à protéger. Les États membres ont été tenus de définir des zones de protection. En Europe, l'ensemble de ces domaines forment le réseau Natura 2000.

Contexte en Région de Bruxelles-Capitale

En mars 2012, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté l'Ordonnance relative à la conservation de la nature, qui transpose les directives européennes.

Objectifs : protéger, gérer, restaurer des populations d'espèces de la flore et de la faune sauvages ainsi que leurs habitats, mais encore d'autres habitats naturels et des écosystèmes terrestres et aquatiques. Il s'agit en outre de prendre différentes mesures pour maintenir ou restaurer la qualité de l'environnement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Bruxelles Environnement pratique une gestion différenciée. Elle intervient de manière adaptée sur les différents milieux naturels afin que la faune et la flore puissent se développer au mieux. Par exemple : fauchage des prairies et des bords des routes deux fois par an, aménagement des berges des points d'eau, éclaircissement des arbres (pour un apport de lumière), suppression des pesticides, etc. La forêt de Soignes fait l'objet d'un plan de gestion spécifique, nécessaire au maintien de son microclimat et ainsi de sa biodiversité.

La protection des espèces en Région de Bruxelles-Capitale

Il existe deux types de protection pour les espèces :

- une protection liée à leur milieu (dans une Zone Natura 2000) ;
- une protection directe de l'espèce, quel que soit l'endroit où elle se situe (même dans votre jardin).

Qu'implique le statut de protection pour chacun de nous ?

Il existe des mesures strictes pour protéger les espèces en Région de Bruxelles-Capitale. Il est interdit de :

- cueillir, ramasser, couper, déraciner et détruire intentionnellement ces espèces dans leur aire de répartition naturelle et dans les zones où elles bénéficient de mesures de protection active ;
- détenir, transporter, faire le commerce ou échanger des spécimens prélevés dans la nature.



Protection spécifique de la callune :

La callune bénéficie d'une protection directe géographiquement limitée : il s'agit d'une plante caractéristique des habitats Natura 2000 « landes sèches », et qui est souvent présente dans les parties plus claires des forêts acidophiles, comme les hêtraies acidophiles.

LA CALLUNE EN UN COUP D'ŒIL

| | |
|---------------------------------|---|
| Famille | <ul style="list-style-type: none"> - Seule représentante du genre <i>Calluna</i> de la famille des Ericaceae, famille de plantes à fleurs plutôt cosmopolite. - 400 variétés sont issues de cette espèce, sélectionnées pour leur forme, la couleur du feuillage ou la couleur des fleurs. |
| Noms | <ul style="list-style-type: none"> - Nom scientifique : <i>Calluna vulgaris</i>. - Aussi appelée Bruyère commune, Béruee, Brande, Bucane, Fausse bruyère, Grosse brande, Péterolle ou Bruyère callune. |
| Catégorie | <ul style="list-style-type: none"> - Sous-arbrisseau, indigène. - Très rustique, supporte des températures allant jusqu'à -20°C. - Nectarifère. - Vivace à feuillage persistant. |
| Habitat | <ul style="list-style-type: none"> - Ensoleillé à mi-ombragé. - Milieu sec à frais, voire humide. - Landes, lisières, bois, clairières, prairies (tous les milieux terrestres avec la caractéristique commune d'un sol acide). - Décoratif et coloré dans les jardins. |
| Période de floraison | <ul style="list-style-type: none"> - Longue floraison de l'été au début de l'automne : juillet à septembre/octobre. |
| Couleur de floraison | <ul style="list-style-type: none"> - Généralement violacée à rose, parfois plus pâle jusqu'au blanc. |
| Densité au m² | <ul style="list-style-type: none"> - 6 plants environ. |
| Nature du sol | <ul style="list-style-type: none"> - Caillouteux, sableux, ou limoneux. - Acide dans tous les cas. |
| Mode de propagation | <ul style="list-style-type: none"> - Boutures et semis. |
| Période de plantation | <ul style="list-style-type: none"> - Printemps, automne. |
| Maladies, ravageurs | <ul style="list-style-type: none"> - Peut être soumise au pourridié si le climat est chaud et humide. - Plante hôte de chenilles de plusieurs espèces de papillons. - La chrysomèle des bruyères, coléoptère, est son insecte-hôte. |
| Risques | <ul style="list-style-type: none"> - Elle peut se charger en certains métaux toxiques, en radionucléides ou éléments indésirables pour la santé animale ou humaine (comme les lichens ou les champignons). - Pour la biodiversité : elle secrète dans ses racines une substance qui inhibe la croissance des autres végétaux. Autrement dit, elle laisse peu de concurrentes germer sur son territoire. |



Espèces ressemblantes

- Les « vraies » bruyères, c'est-dire les espèces du genre *Erica*, proche du genre *Calluna*, telles que *Erica tetralix*, la bruyère quaternée.



De la bruyère quaternée au milieu d'une callune (CC- Willow)

EN SAVOIR PLUS

[Les zones Natura 2000](#)

Directives européennes :

- [La directive « Oiseaux » de 2009](#)
- [La directive « Habitats » de 1992](#)

